



MINE
ODYSSEY

PARTENARIAT
CANADIAN
MALARTIC

MINE ODYSSEY

Au cœur d'un camp minier centenaire

5 octobre 2022 - XPLOR

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs et les déclarations

Certains des énoncés du présent document sont des « énoncés prospectifs » au sens attribué au terme « forward-looking statements » dans la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et au terme « information prospective » dans les dispositions des lois provinciales régissant la vente des valeurs mobilières au Canada et sont référés dans les présentes comme « énoncés prospectifs ». Dans le présent document, les mots « anticiper », « estimer », « s'attendre à », « prévoir », « futur », « indiquer », « planifier », « possible », « potentiel », les verbes au futur et au conditionnel et d'autres expressions semblables servent à désigner les énoncés prospectifs. Ces énoncés comprennent notamment, mais sans s'y limiter, ce qui suit : les énoncés prospectifs du Partenariat Canadian Malartic (« CMGP ») concernant le développement du projet Odyssey, notamment, mais sans s'y limiter, les énoncés concernant les zones minéralisées du projet Odyssey, incluant la profondeur estimée du projet Odyssey; les estimations de la main-d'œuvre du projet Odyssey; les infrastructures de surface et les équipements projetés du projet Odyssey ainsi que leurs capacités; les estimations au niveau de la teneur du minerai; les estimations de la durée de vie du projet Odyssey, y compris la fin de l'exploitation du projet Odyssey; la production estimée du projet Odyssey et de la mine Canadian Malartic; les taux d'extraction et de production du projet Odyssey; la géologie de la propriété; le succès potentiel des activités d'exploration actuelles et futures; la conception de la mine du projet Odyssey, la production annuelle, la durée de vie de la mine, le calendrier estimé pour le début de la production de la mine Odyssey; les infrastructures et équipements projetés pour le projet Odyssey et les coûts associés; le calendrier estimé pour la construction et l'obtention des permis pour le projet Odyssey; les modalités et les méthodes pour exploiter, extraire, transporter ou traiter le minerai; l'impact environnemental; le nombre d'emplois créés; la synergie avec les opérations actuelles à la mine Canadian Malartic, incluant, mais sans s'y limiter l'utilisation ou la modification de l'usine actuelle, ainsi que la capacité de CMGP d'obtenir les permis et les autorisations nécessaires en lien avec le projet Odyssey, et les calendriers et échéanciers associés et autres énoncés concernant les tendances prévues et les hypothèses clés concernant le projet.

Ces énoncés reflètent le point de vue de CMGP à la date du présent document, et sont soumis à certains risques, incertitudes et hypothèses, et il ne faut pas se fier indûment à ces énoncés. Les énoncés prospectifs sont nécessairement fondés sur un certain nombre de facteurs et d'hypothèses qui, tout en étant considérés comme raisonnables par CMGP à la date à laquelle ils sont formulés, sont assujettis de façon inhérente à d'importants impondérables et incertitudes d'ordre commercial, économique et concurrentiel. Les importants facteurs et hypothèses utilisés dans la préparation des énoncés prospectifs contenus dans le présent document, qui peuvent se révéler inexacts, comprennent notamment, mais sans s'y limiter, les hypothèses susmentionnées ainsi: qu'aucune perturbation importante des activités à la mine Canadian Malartic ne se produira, incluant la production et le taux de traitement de minerai au moulin; que les prix des métaux pertinents, les taux de change et les prix des fournitures clés utilisées dans l'extraction et la construction seront conformes aux attentes de CMGP; qu'il ne se produira aucun retard important dans la réalisation du projet Odyssey; et qu'aucune modification importante ne sera apportée aux taux d'imposition et au cadre réglementaire actuels. De nombreux facteurs, connus et inconnus, pourraient entraîner une différence importante entre les résultats réels et ceux exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs. Ces risques comprennent notamment, mais sans s'y limiter, la volatilité des prix de l'or et des autres métaux; l'incertitude des estimations concernant les réserves minérales, les ressources minérales, les teneurs du minerai et les taux de récupération du minerai; l'incertitude entourant la production future, la mise en valeur des projets, les dépenses en immobilisations et les autres coûts futurs; les fluctuations des taux de change; le financement des autres besoins en capitaux; le coût des programmes d'exploration et de mise en valeur; les risques miniers; la stabilité géotechnique, les protestations des communautés; la réglementation gouvernementale et environnementale; ainsi que les risques associés aux stratégies en matière d'instruments dérivés sur les devises, le carburant et les sous-produits métalliques. CMGP n'entend pas mettre à jour ces énoncés prospectifs et n'assume aucune obligation à cet égard.

NI 43-101

Le Règlement 43-101 oblige les sociétés minières à divulguer les réserves minérales et les ressources minérales en utilisant les sous-catégories de « réserves minérales prouvées », « réserves minérales probables », « ressources minérales mesurées », « ressources minérales indiquées » et « ressources minérales présumées ». Les ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'ont pas démontré leur viabilité économique.

Une réserve minérale est la partie économiquement exploitable d'une ressource minérale mesurée et/ou indiquée. Il comprend les matériaux de dilution et les allocations pour les pertes, qui peuvent survenir lorsque le matériau est extrait ou traité et est défini par des études au niveau de pré-faisabilité ou de faisabilité, selon le cas, qui incluent l'application de facteurs modificateurs. De telles études démontrent qu'au moment de la rédaction du rapport, l'extraction pouvait raisonnablement être justifiée. Les réserves minérales présentées dans ce communiqué de presse sont distinctes et non une partie des ressources minérales.

Les facteurs modificateurs sont des considérations utilisées pour convertir les ressources minérales en réserves minérales. Ceux-ci incluent, mais sans s'y limiter, les facteurs miniers, de traitement, métallurgiques, d'infrastructure, économiques, de marketing, juridiques, environnementaux, sociaux et gouvernementaux.

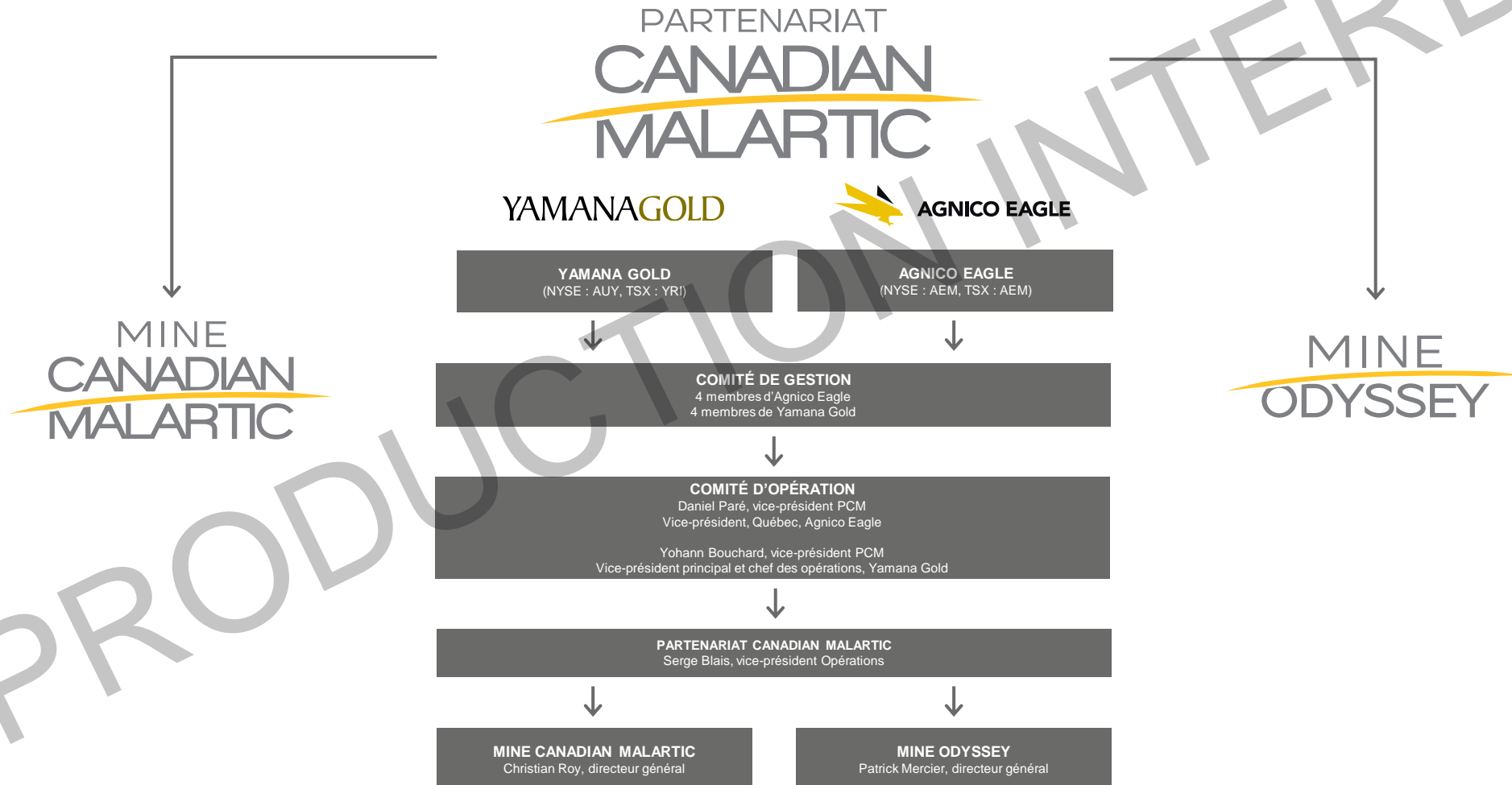
Une réserve minérale prouvée est la partie économiquement exploitable d'une ressource minérale mesurée. Une réserve minérale prouvée implique un degré élevé de confiance dans les facteurs modificateurs. Une réserve minérale probable est la partie économiquement exploitable d'une ressource minérale indiquée et, dans certaines circonstances, d'une ressource minérale mesurée. La confiance dans les facteurs modificateurs s'appliquant à une réserve minérale probable est inférieure à celle s'appliquant à une réserve minérale prouvée.

Une ressource minérale est une concentration ou une occurrence de matière solide d'intérêt économique dans ou sur la croûte terrestre sous une teneur, un contenu ou une qualité et une quantité telles qu'il existe des perspectives raisonnables d'extraction économique éventuelle. L'emplacement, la quantité, la teneur, le contenu ou la qualité, la continuité et les autres caractéristiques géologiques d'une ressource minérale sont connues, estimées ou interprétées à partir de preuves et de connaissances géologiques spécifiques, y compris l'échantillonnage.

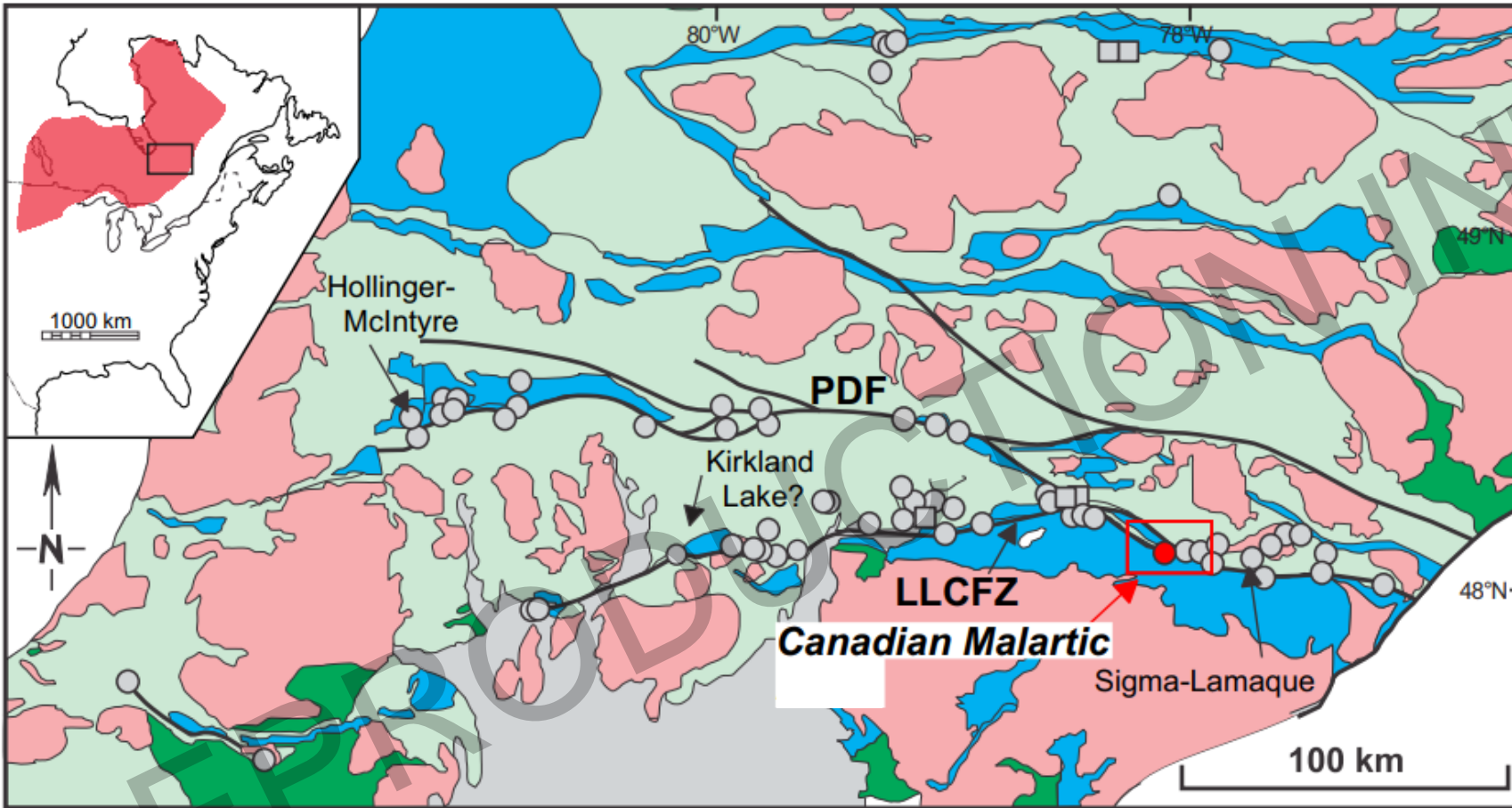
Une ressource minérale mesurée est la partie d'une ressource minérale pour laquelle la quantité et la teneur ou la qualité, les densités, la forme et les caractéristiques physiques sont estimées avec une confiance suffisante pour permettre l'application de facteurs modificateurs pour soutenir la planification détaillée de la mine et l'évaluation finale de la viabilité économique du gîte. Les preuves géologiques proviennent d'explorations, d'échantillonnages et d'essais détaillés et fiables et sont suffisantes pour confirmer la continuité géologique, la teneur ou la qualité entre les points d'observation. Une ressource minérale indiquée est la partie d'une ressource minérale pour laquelle la quantité, la teneur ou la qualité, les densités, la forme et les caractéristiques physiques sont estimées avec suffisamment de confiance pour permettre l'application de facteurs modificateurs suffisamment détaillés pour soutenir la planification minière et l'évaluation de la viabilité économique du gîte. Les preuves géologiques proviennent d'explorations, d'échantillonnages et d'essais suffisamment détaillés et fiables et sont suffisantes pour supposer une continuité géologique et une teneur ou une qualité entre les points d'observation. Une ressource minérale présumée est la partie d'une ressource minérale dont la quantité et la teneur ou la qualité sont estimées sur la base de preuves et d'échantillonnages géologiques limités. Les preuves géologiques sont suffisantes pour supposer mais non pour vérifier la continuité géologique et la teneur ou la qualité.

PARTENARIAT CANADIAN MALARTIC

PARTENARIAT
CANADIAN
MALARTIC





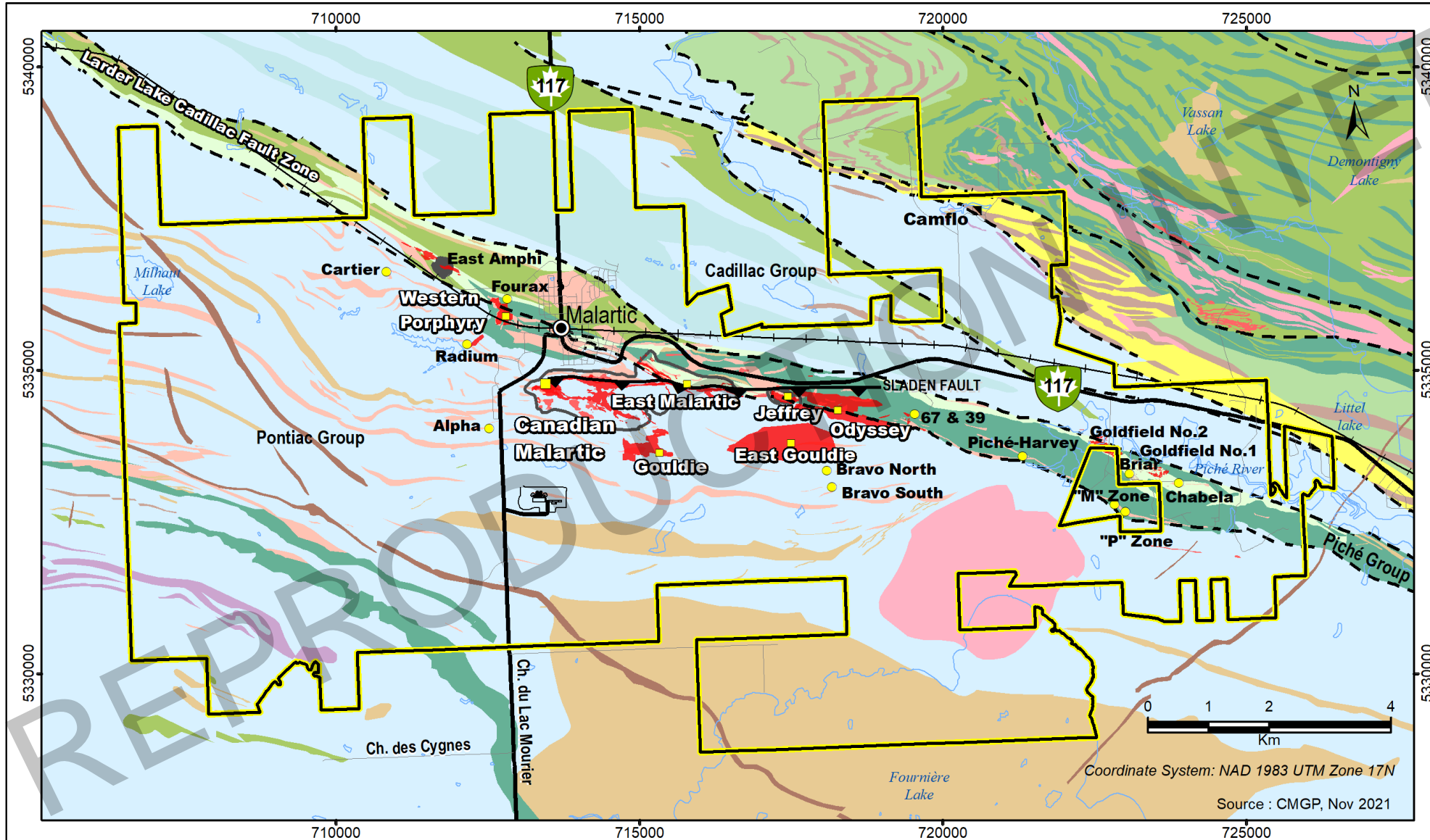


- Proterozoic cover
- Sedimentary rock
- Granitoid rock
- Mafic intrusion
- Volcanic rock
- Major fault
- Gold deposits
- Gold-rich volcanogenic massive sulphides

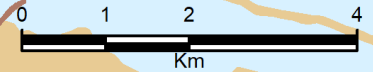
LLCFZ Larder Lake - Cadillac Fault Zone
PDF Porcupine - Destor Fault Zone

Figure 1. Simplified geological map of the Abitibi greenstone belt. Inset shows the location of the Superior Province. Adapted from Dubé and Gosselin (2007) and Poulson et al. (2000).

CAMP MINIER DE MALARTIC GÉOLOGIE



- | | |
|------------------------|-------------------|
| Property | Ore Bodies |
| Major Roads | Gold |
| Railroad | Prospect |
| Urban | Gold |
| Main Road | |
| Class 03; 04 | |
| Pit Projection Outline | |
| Regional Faults | |
| Sladen Fault | |
| Lakes | |
| Rivers | |
-
- | | |
|--|---|
| | Surface projection of Gold mineralization |
| | Porphyry, I2H |
| | Diabase, I3B |
| | Quartz Veins, R1 |
| | Metamorphic and Tectonic Rocks, M1, M8 |
| | Felsic Intrusive Rocks, I1 |
| | Intermediate Intrusive Rocks, I2 |
| | Mafic Intrusive Rocks, I3 |
| | Timiskaming Group, S4D |
| | Iron Formations, S9 |
| | Sedimentary Rocks, S |
| | Felsic Volcanic Rocks, V1 |
| | Intermediate mafic volcanic Rocks, V2 |
| | Mafic Volcanic Rocks, V3 |
| | Ultramafic Volcanic Rocks, V4 |



Coordinate System: NAD 1983 UTM Zone 17N

Source : CMGP, Nov 2021

CAMP MINIER DE MALARTIC HISTORIQUE

MINE
ODYSSEY



1923

Première découverte
par les frères Gouldie



2004

Acquisition
par Osisko



2011

Production
commerciale



**Septembre
2018**

Découverte
de East Gouldie



11 février 2021

Début des travaux de
construction de
la mine Odyssey –
Approbation des
partenaires



1935-1983

Production
5,12 M onces à 4,4 g/t



2009

Construction
de la mine
Canadian
Malartic

2014

PARTENARIAT
**CANADIAN
MALARTIC**



2020

Excavation du portail et
début de la rampe



Début 2023

Mise en production
par la rampe –
Odyssey Sud
(0 à 600 m)

LE PASSÉ : LES OPÉRATIONS SOUTERRAINES

Mine Barnat

- ▶ Associée aux dykes porphyriques dans la LLCFZ

Mine East Malartic

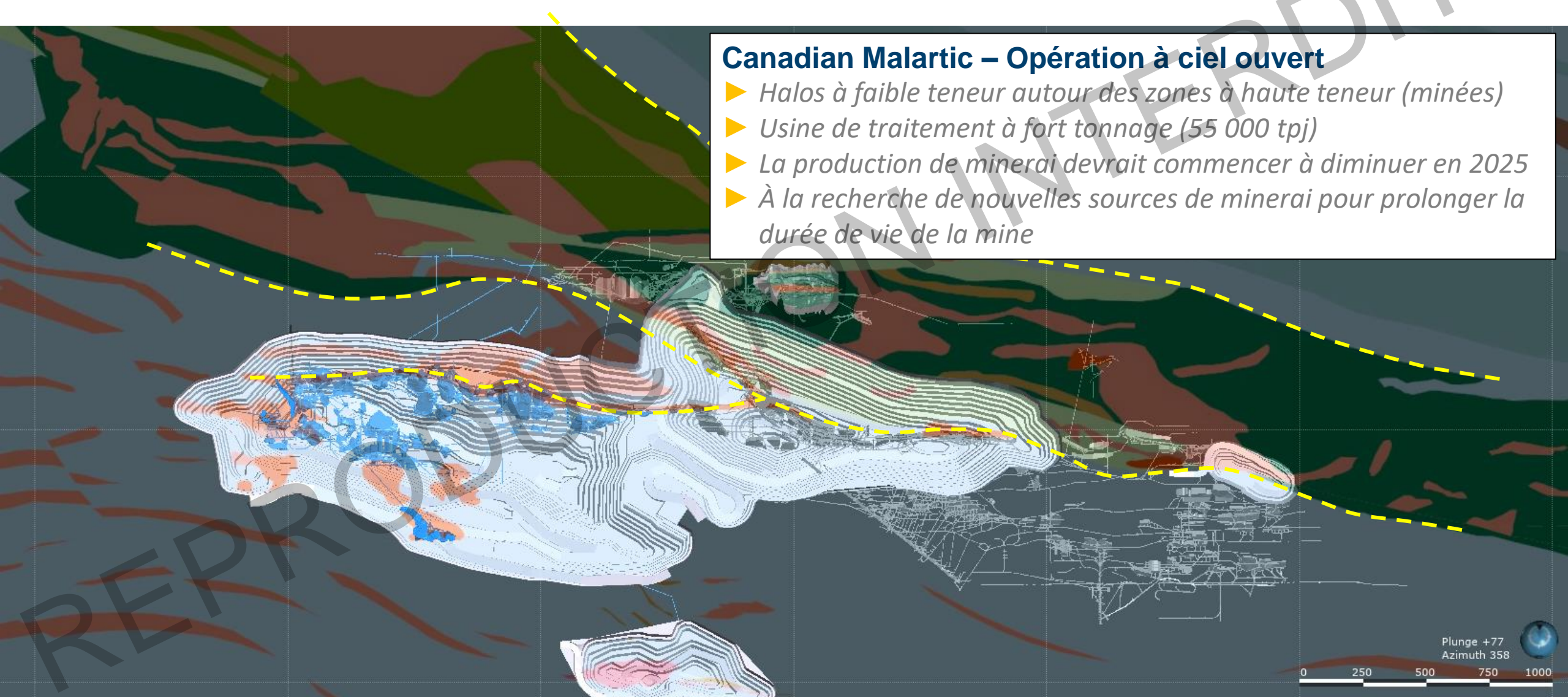
- ▶ Le long de la faille Sladen
- ▶ À la limite sud de la LLCFZ (au contact du Pontiac)

Mines Canadian Malartic & Sladen

- ▶ Dans les roches sédimentaires du Pontiac → Au sud de la LLCFZ
- ▶ Associées à la faille Sladen
- ▶ Localement développées dans les intrusions porphyriques

Canadian Malartic – Opération à ciel ouvert

- ▶ Halos à faible teneur autour des zones à haute teneur (minées)
- ▶ Usine de traitement à fort tonnage (55 000 tpj)
- ▶ La production de minerai devrait commencer à diminuer en 2025
- ▶ À la recherche de nouvelles sources de minerai pour prolonger la durée de vie de la mine



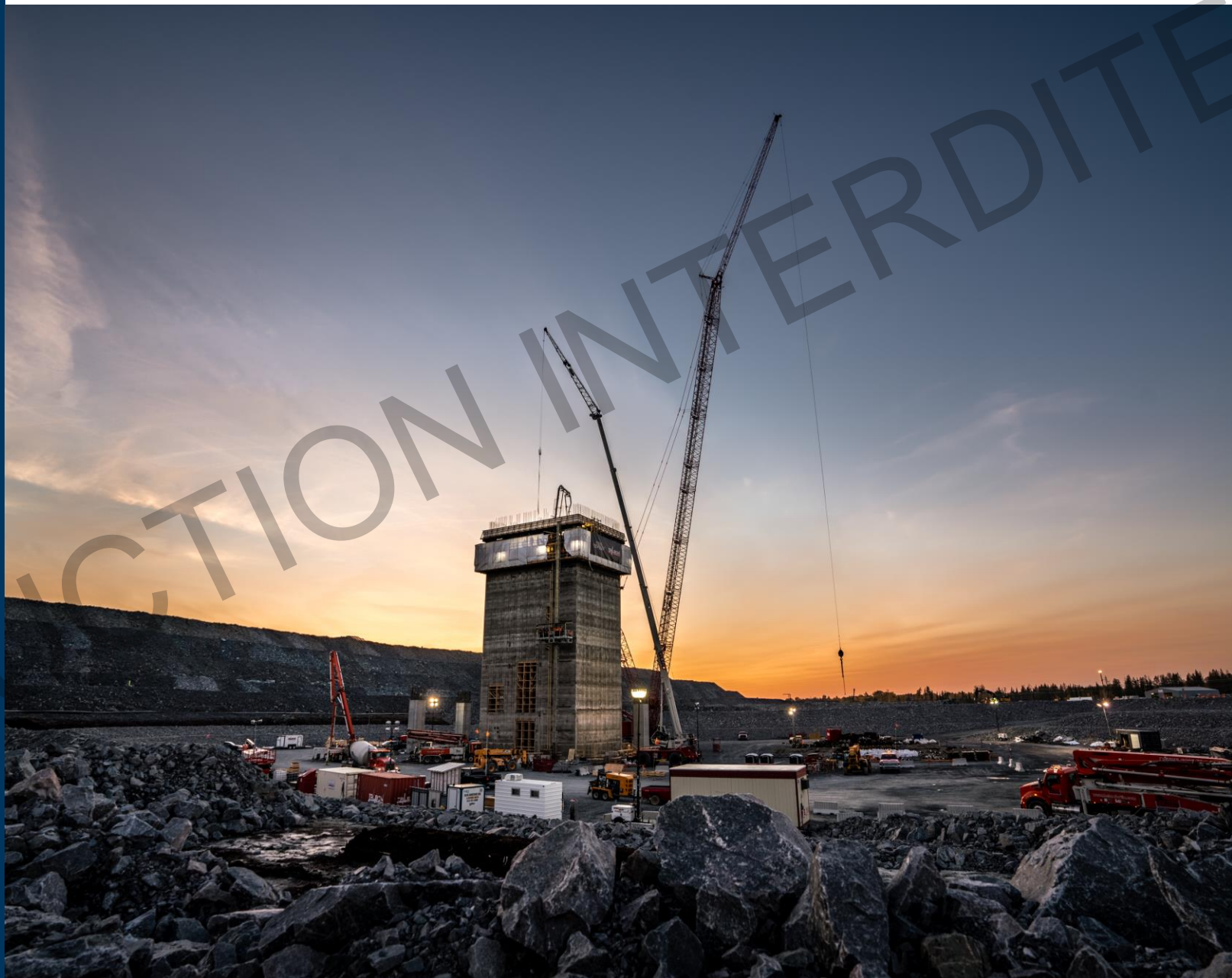
Plunge +77
Azimuth 358

0 250 500 750 1000

MINE ODYSSEY

LE FUTUR

MINE
ODYSSEY





NOMBRE ESTIMÉ D'EMPLOYÉS INCLUANT CEUX DES ENTREPRENEURS

- ▶ Jusqu'en 2028, pour la période de construction et la première phase de production : 500 à 1 000
- ▶ Au plus fort de nos activités vers 2029-2030 : 1 500



MÉTHODE D'EXPLOITATION ET PROFONDEUR

- ▶ Exploitation par une rampe et un puits
- ▶ Profondeur estimée de la rampe et du puits : 1 800 m



DURÉE, PRODUCTION ET SYNERGIE

- ▶ Durée de vie estimée de la mine jusqu'en 2039
- ▶ Production estimée, au plus fort des activités, à 19 000 t/j de minerai + 5 000 t/j de stérile
- ▶ Teneur estimée de 2,76 g/t d'or
- ▶ Utilisation de l'usine de traitement du minerai de MCM qui sera adaptée

UNE MINE - TROIS GÎTES

MINE
ODYSSEY

1. Secteur Odyssey

2. Secteur East Malartic

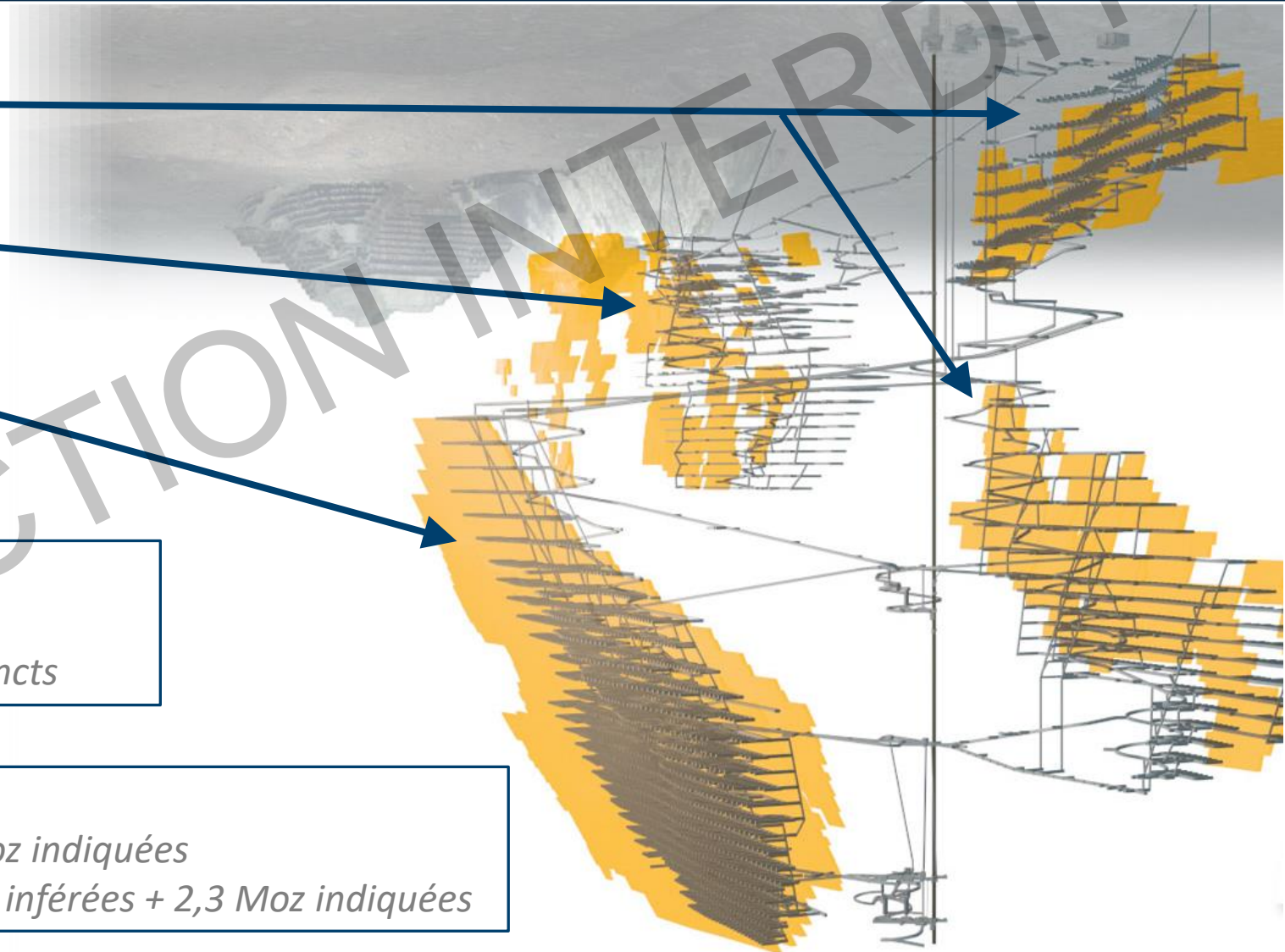
3. Secteur East Gouldie

Opération souterraine

- ▶ Basse teneur – Fort tonnage
- ▶ 4 zones de minage distinctes → 3 gîtes distincts

Plan minier VS estimé de ressources

- ▶ Plan minier (EEP): 6,9 Moz inférées + 410 Koz indiquées
- ▶ Estimé de ressources 2021-12-31: 13,2 Moz inférées + 2,3 Moz indiquées



GÎTE ODYSSEY

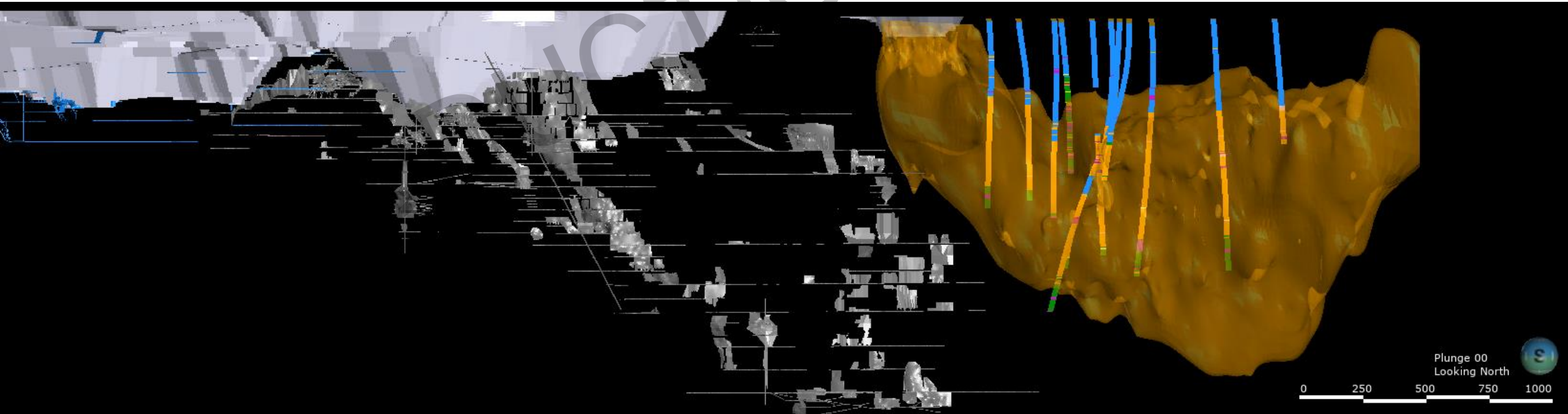
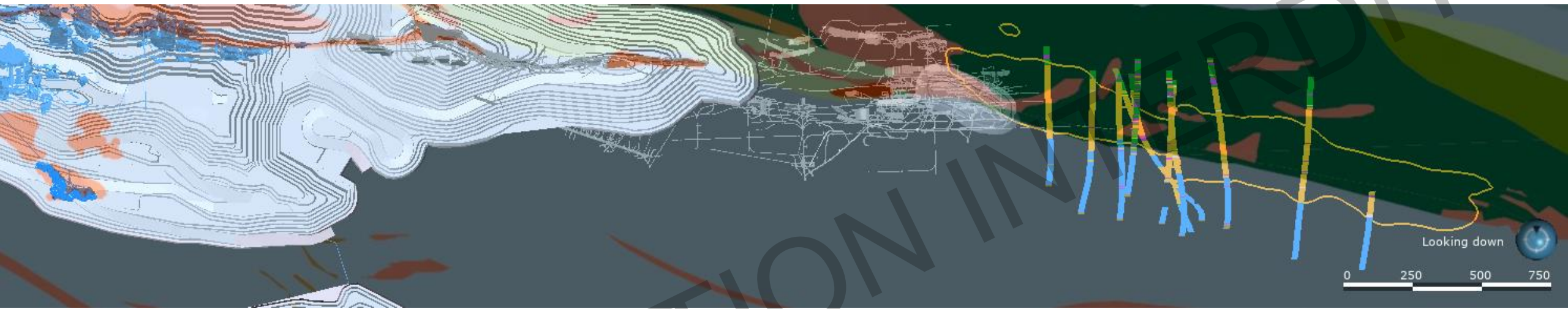
LES DÉBUTS DU PROJET

MINE
ODYSSEY

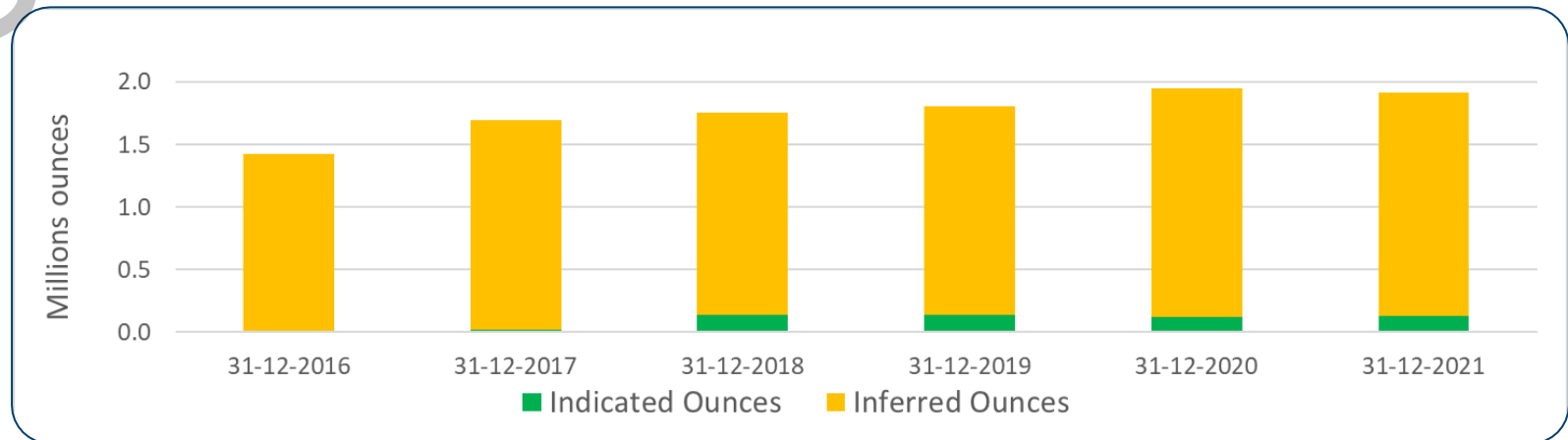
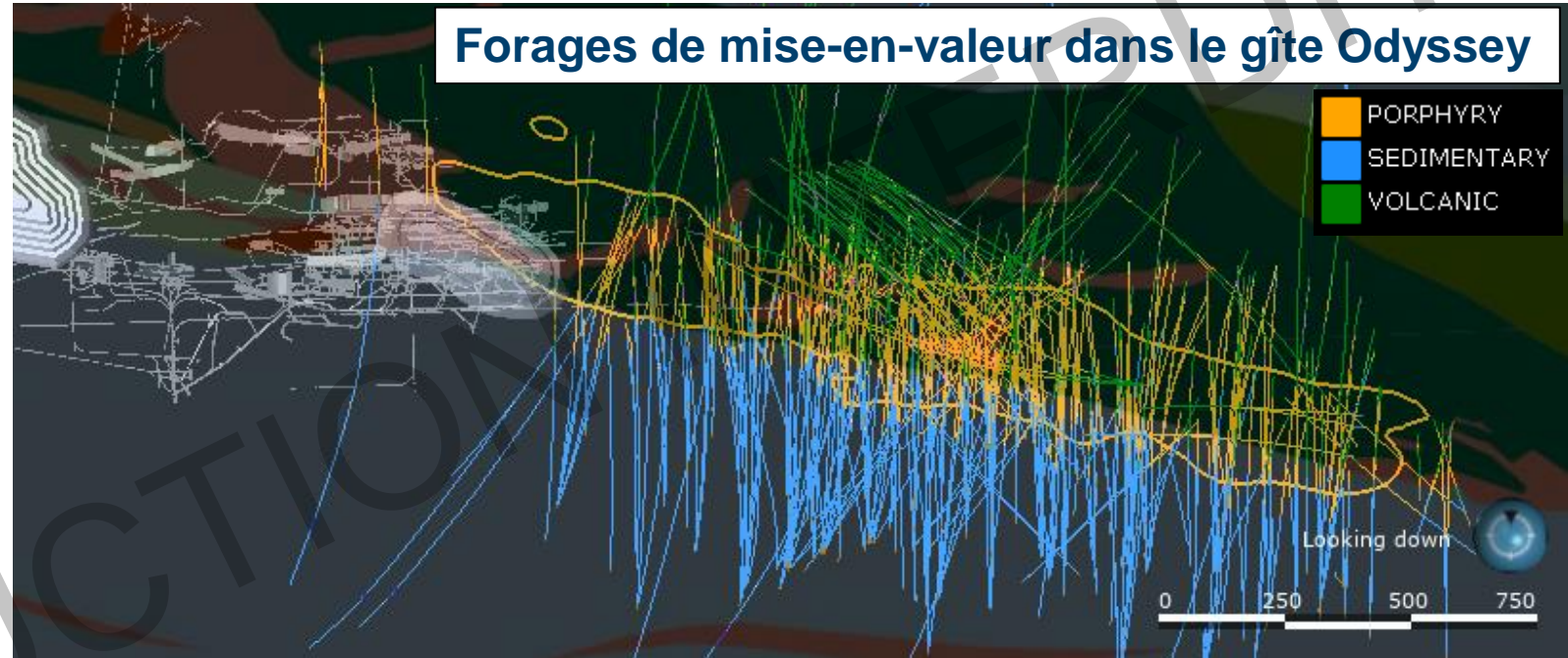
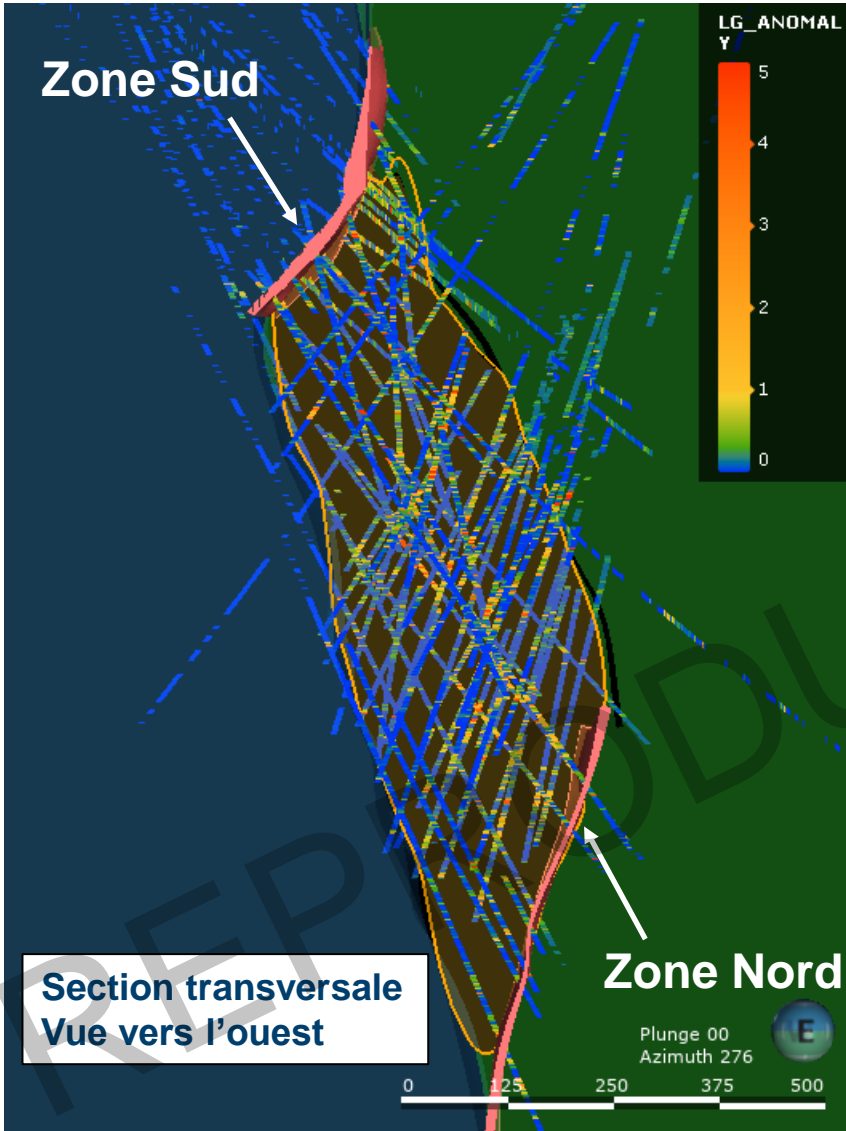


GÎTE ODYSSEY - DÉCOUVERTE

MINE
ODYSSEY



GÎTE ODYSSEY – DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES





- ▶ *Microfractures remplies de pyrite*
- ▶ *Veines de quartz démembrées*



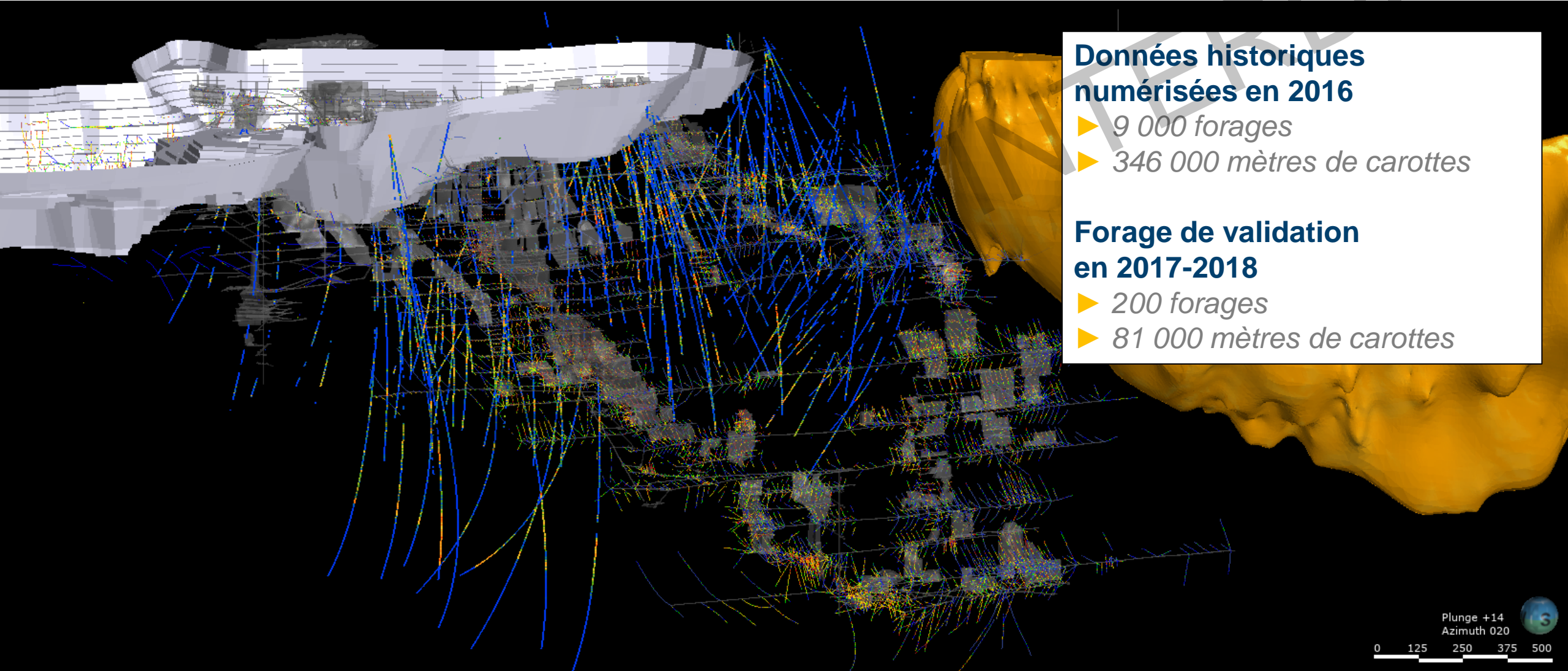
- ▶ *Cisaillement modéré*
- ▶ *Altération en hématite et séricite*

**GÎTE
EAST MALARTIC**

**VALORISER
L'HISTOIRE**

**MINE
ODYSSEY**





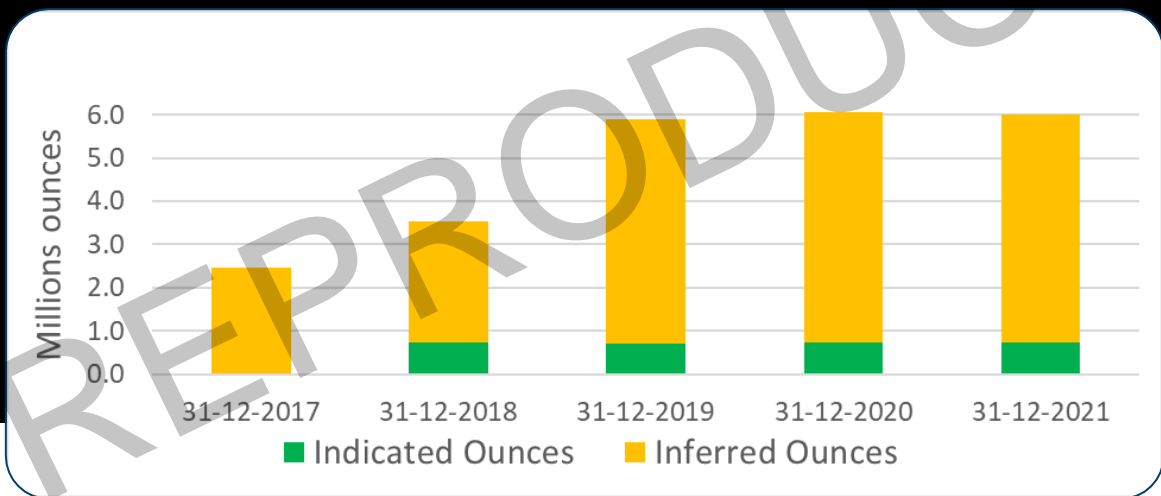
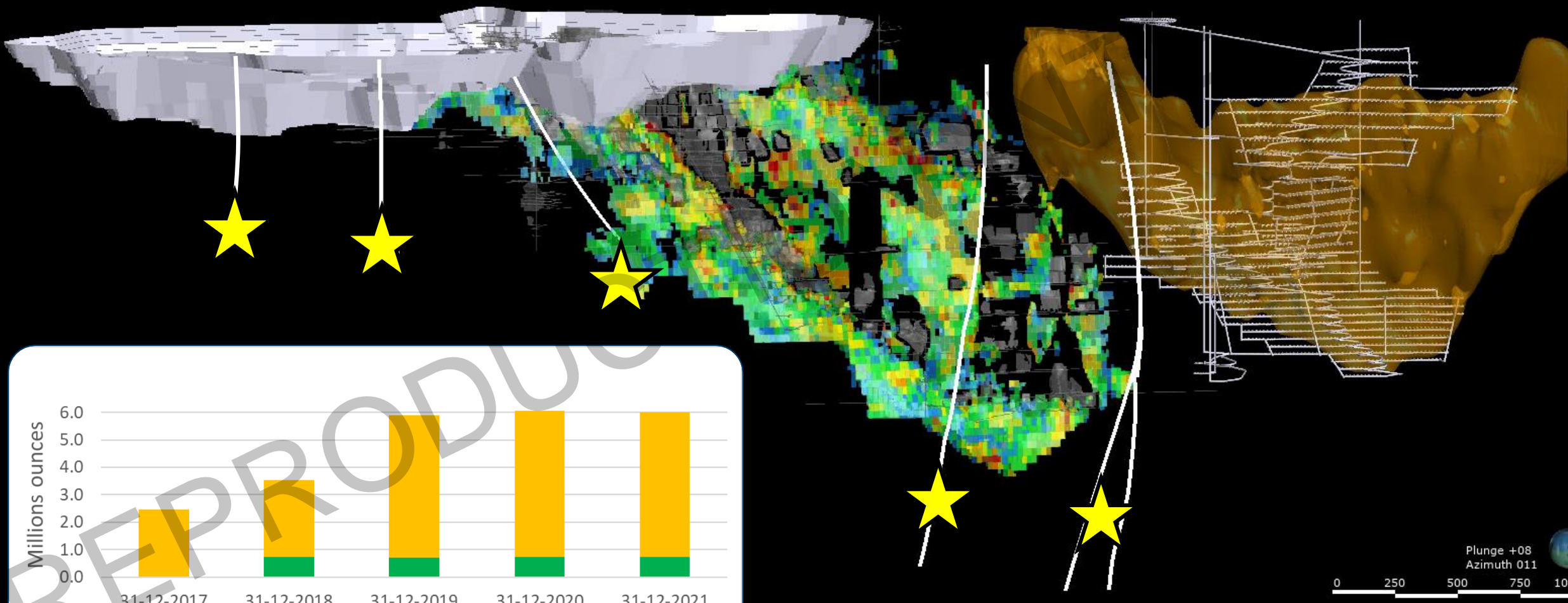
Données historiques numérisées en 2016

- ▶ 9 000 forages
- ▶ 346 000 mètres de carottes

Forage de validation en 2017-2018

- ▶ 200 forages
- ▶ 81 000 mètres de carottes

GÎTE EAST MALARTIC - RESSOURCES ET POTENTIEL



Plunge +08
Azimuth 011



0 250 500 750 1000

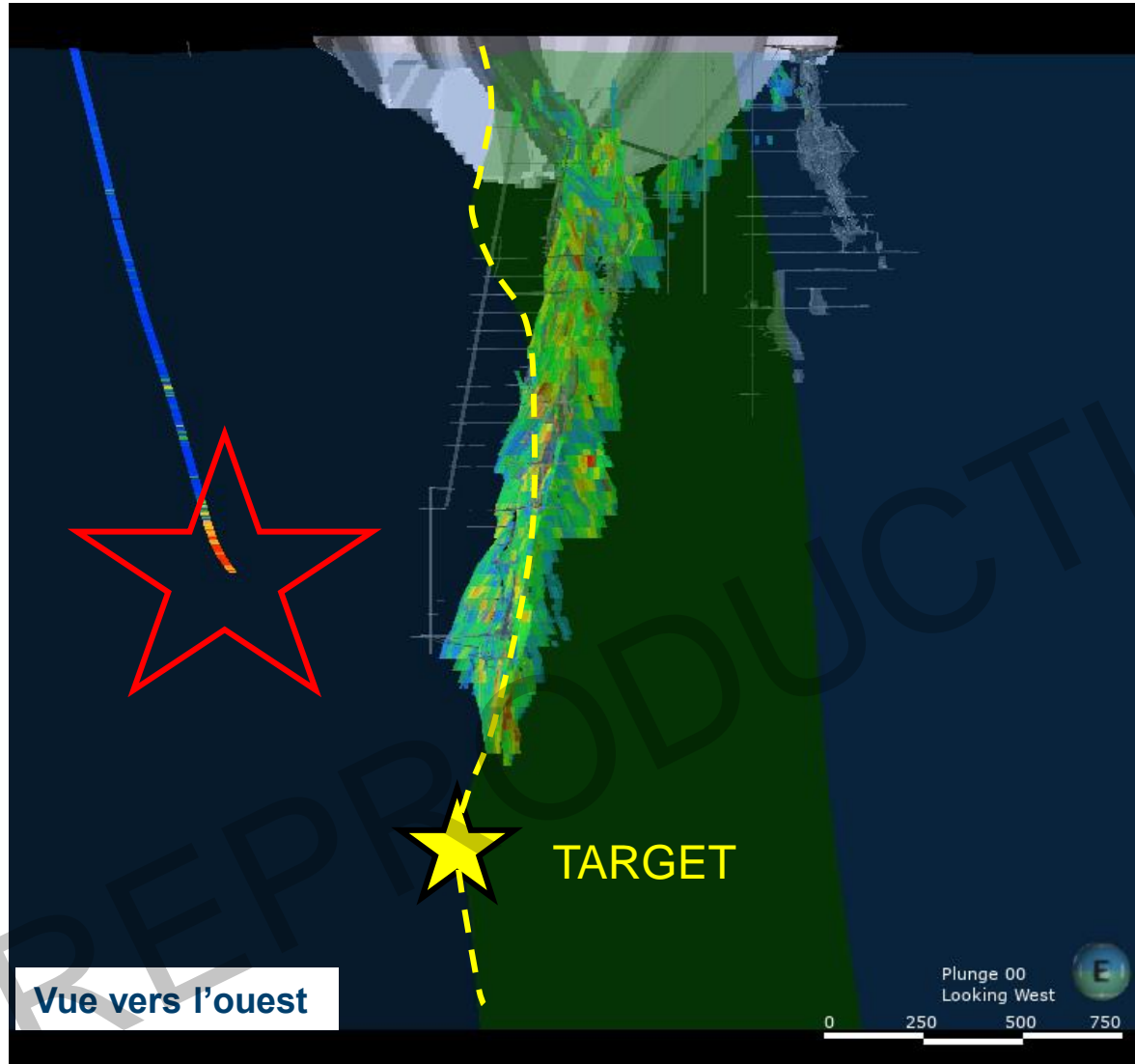
**GÎTE
EAST GOULDIE**

**LA PIERRE
ANGULAIRE**

MINE
ODYSSEY



GÎTE EAST GOULDIE - DÉCOUVERTE

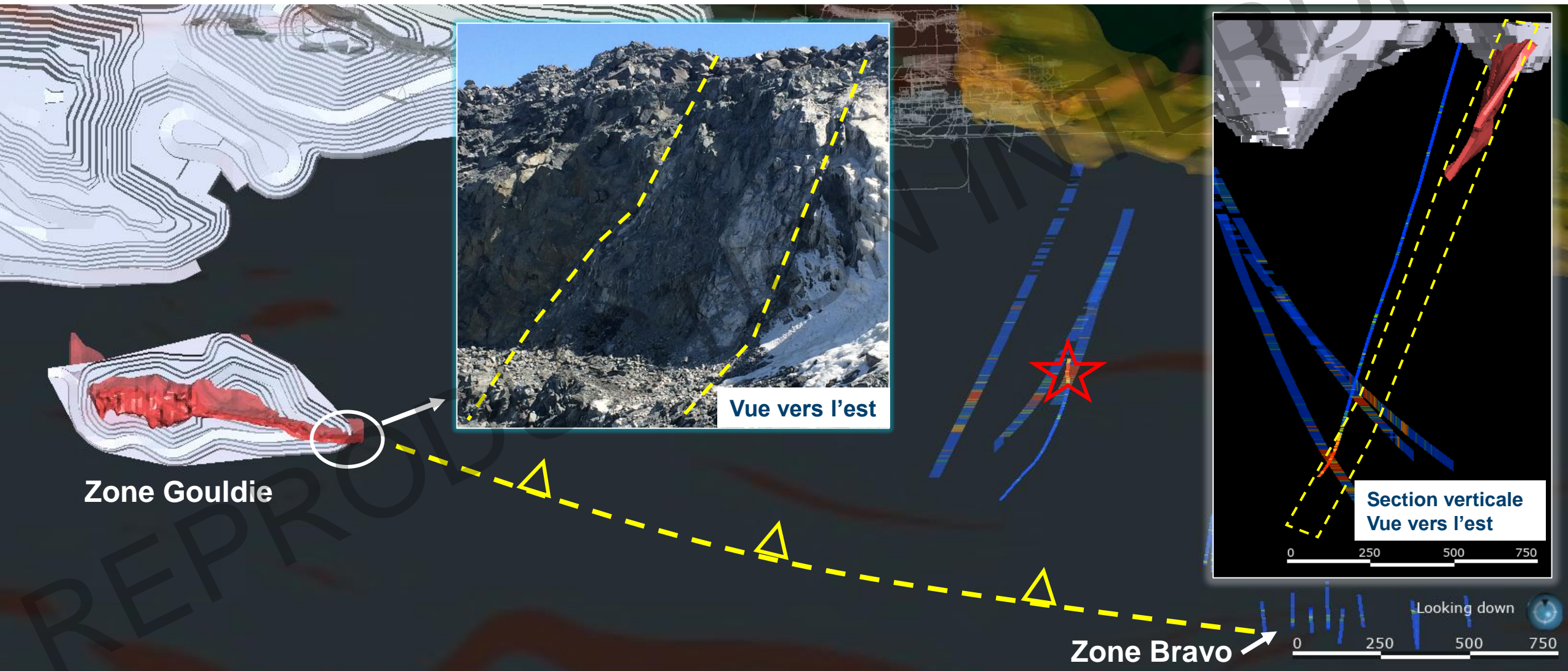


Après 5 interventions de correction directionnelle, le forage ciblant l'extension en profondeur du gîte East Malartic se coince mais:

- ▶ *Un intervalle de roche sédimentaire altérée et minéralisée est intercepté à faible angle*
- ▶ *Les analyses révèlent un intervalle de 149 m titrant 5,5 g/t Au*

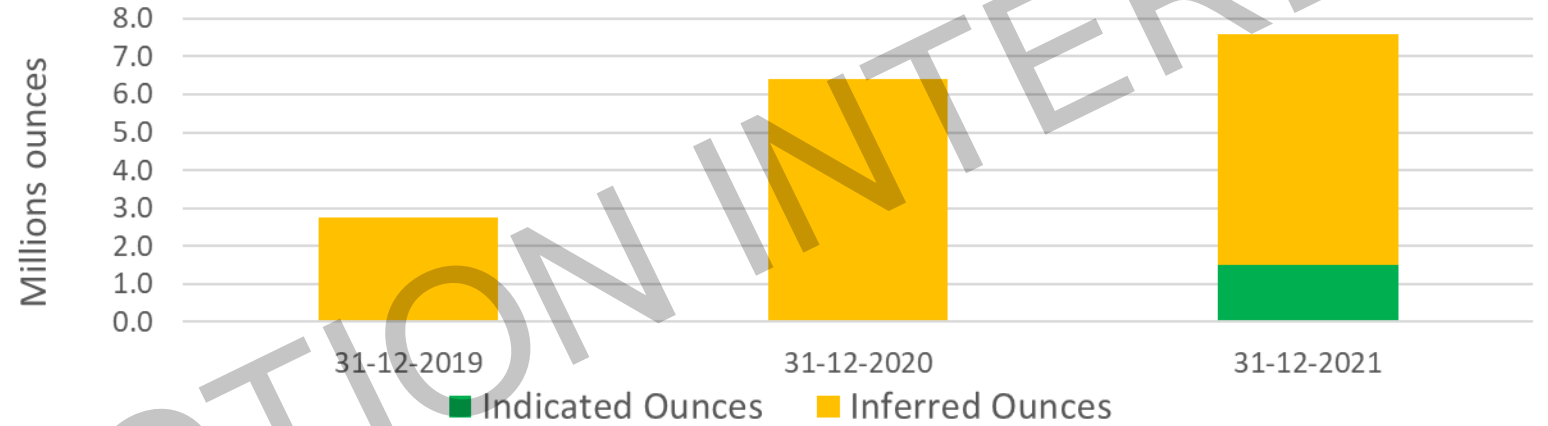


CORRIDOR GOULDIE – BRAVO – EAST GOULDIE



GÎTE EAST GOULDIE : DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES

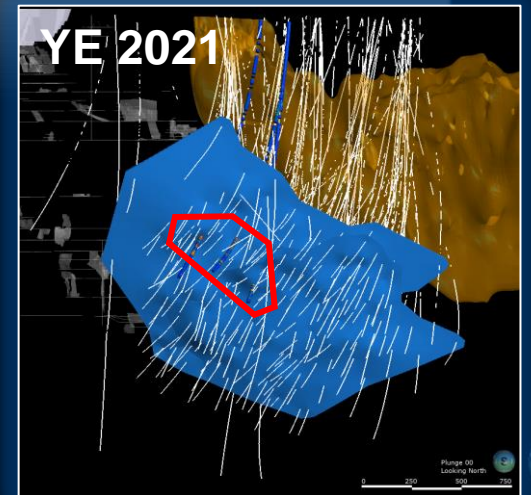
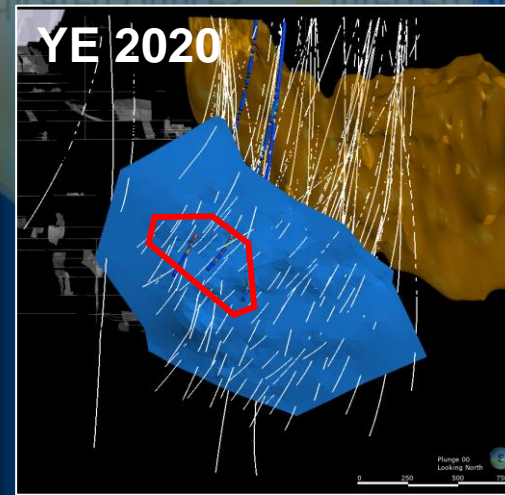
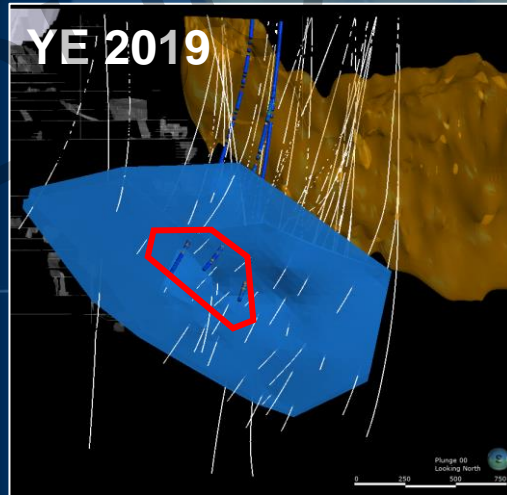
YE 2018



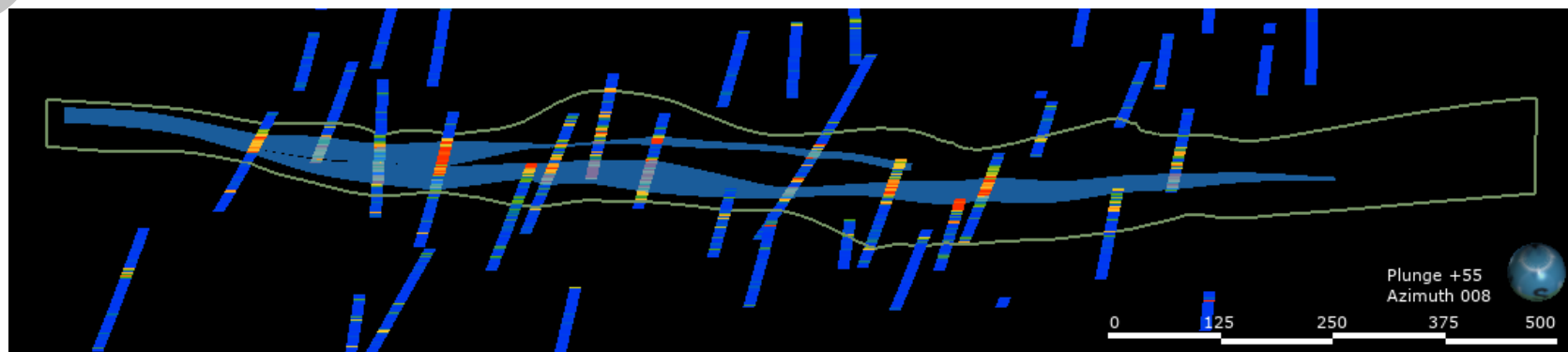
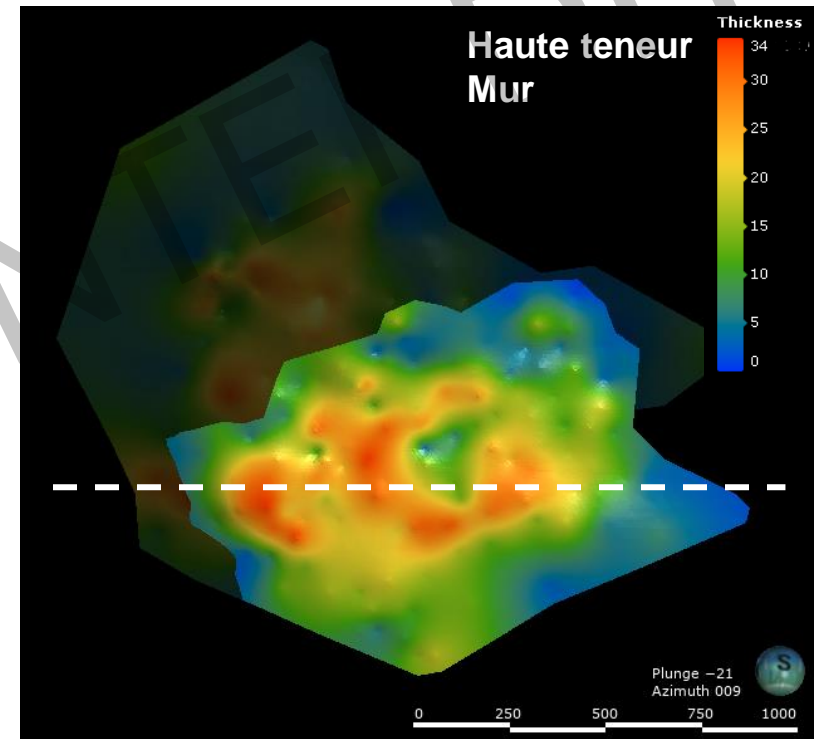
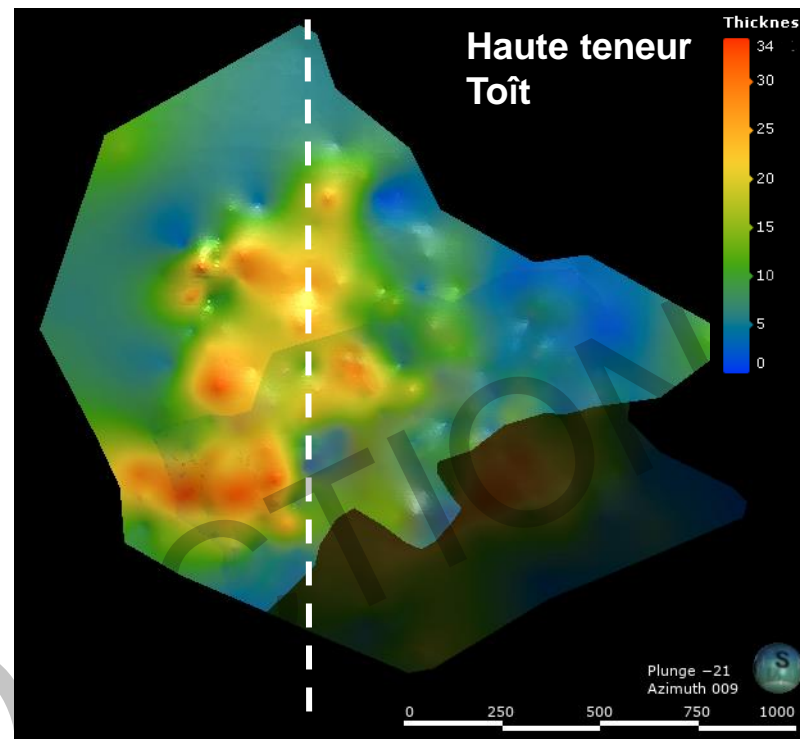
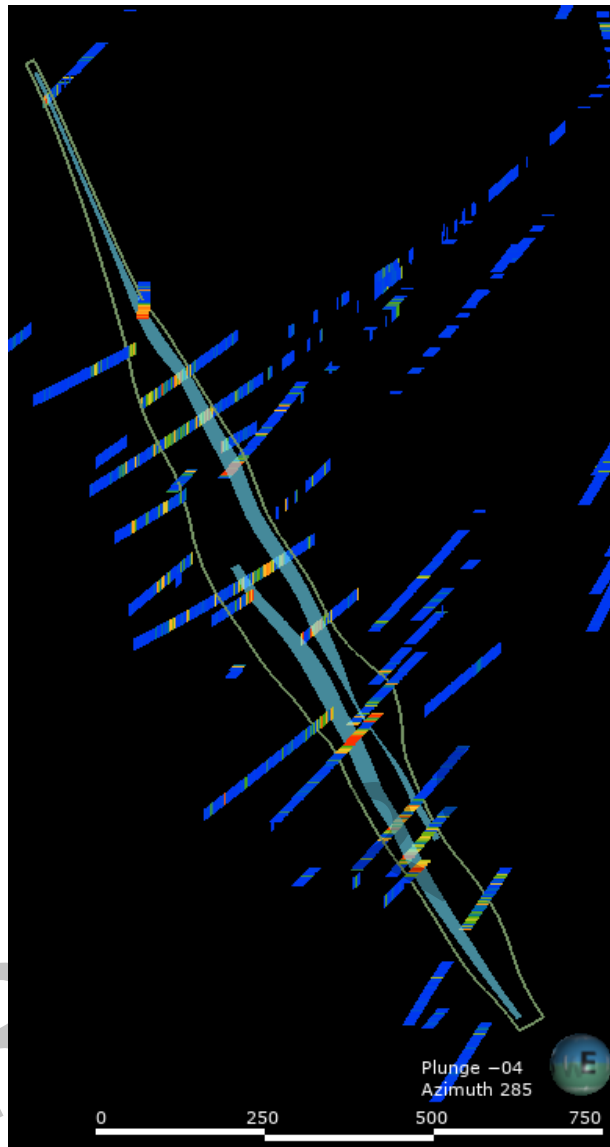
YE 2019

YE 2020

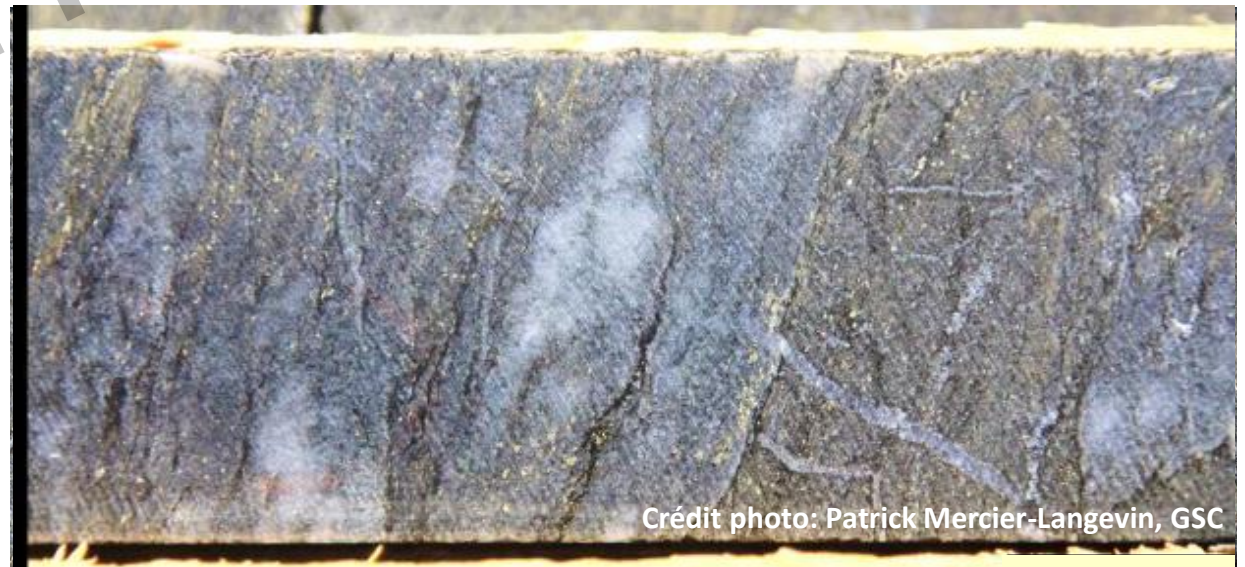
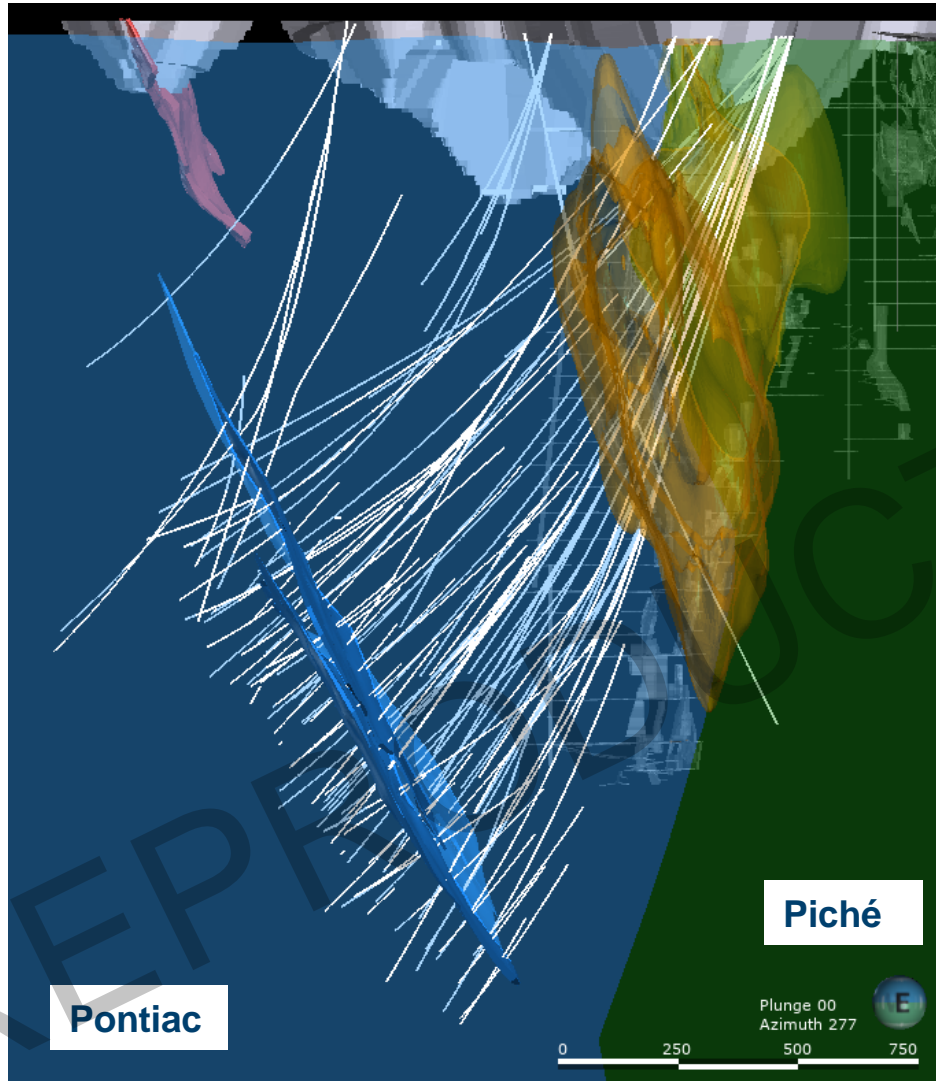
YE 2021



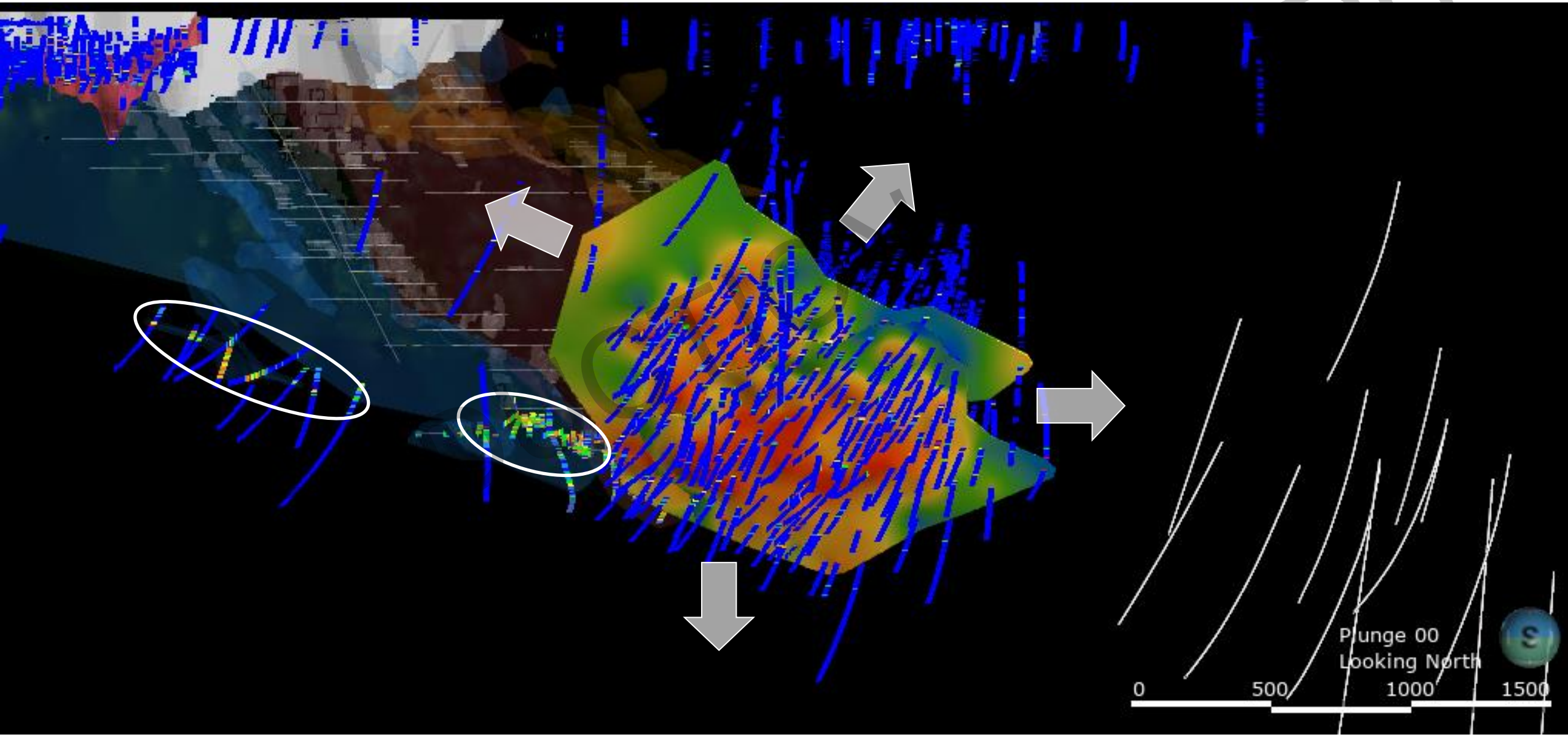
GÎTE EAST GOULDIE : GÉOMÉTRIE DE LA MINÉRALISATION



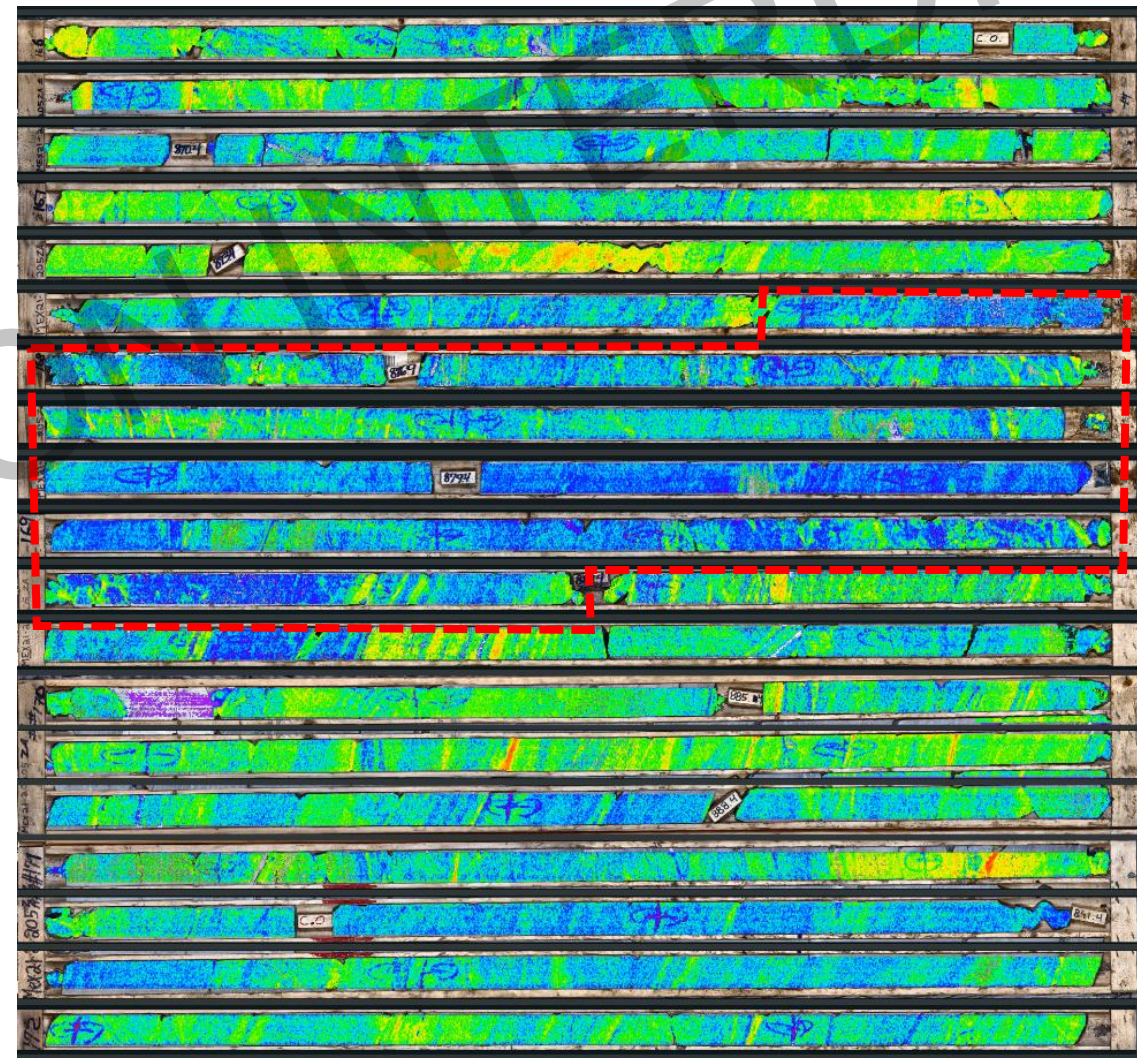
GÎTE EAST GOULDIE : CONTEXTE GÉOLOGIQUE ET MINÉRALISATION



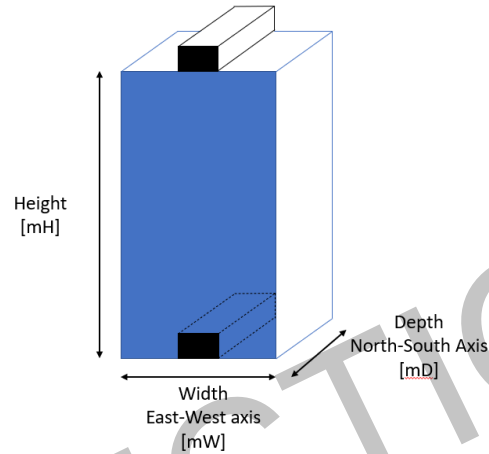
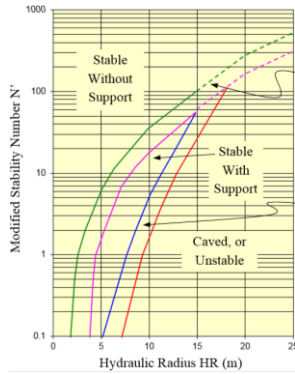
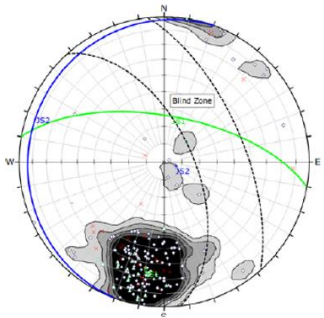
GÎTE EAST GOULDIE : EXTENSION



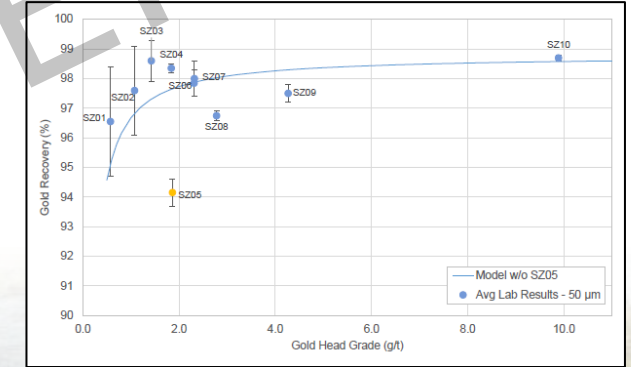
GÎTE EAST GOULDIE : IMAGERIE HYPERSPÉCTRALE



MÉCANIQUE DES ROCHES



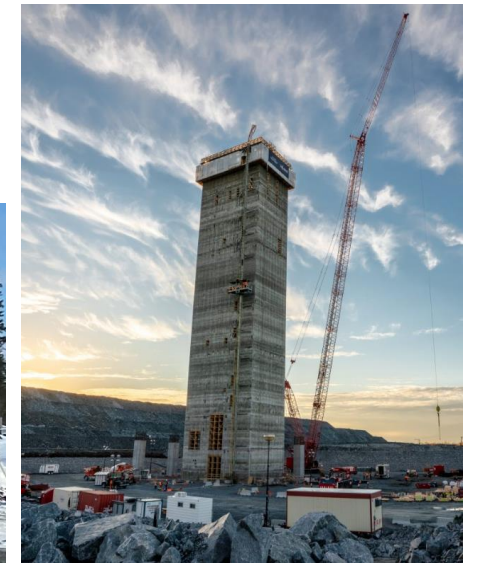
MÉTALLURGIE



GÉOCHIMIE



AUTORISATION 2018



MERCI





MINE
ODYSSEY

CANADIANMALARTIC.COM

